

nouvelle formule

LA TORTUE

Le journal de la SOPTOM et du VILLAGE des TORTUES/N°9

éditorial

Neuvième numéro ; trois ans d'existence! Voici le bulletin SOPTOM "nouvelle formule", 16 pages, format légèrement plus grand mais surtout finition et présentation meilleures. Nous sommes passés de la simple feuille photocopiée, à un bulletin imprimé, qui vous permet de mieux apprécier les documents et les photos. Cette formule imprimée permet également d'avoir plus facilement des exemplaires, pour les distribuer sans retenue, ou pour les vendre au VILLAGE. Toutefois, le coût en est toujours très bas ; nous ne voulons pas qu'une grosse partie du budget disparaisse en publications et impressions coûteuses. Notre présentation "journal", je pense, est appréciée de tous ; des nouvelles, de l'actualité, et quelques articles "de fond". Dans ce numéro 9 : bilan de l'été, comment agir si vous constatez une vente illégale de tortues, et le premier volet du reportage sur la SULCATA.

Comment évoluera notre bulletin ? Nombre de pages accru, couleur, articles plus scientifiques ? A vous de juger, de critiquer, de proposer ; nous sommes ouverts à vos suggestions (et à vos articles). Ce bulletin est fait pour vous ; qu'il soit un lien amical entre nous. A bientôt.

Prochaine parution : fin Février 89

Bernard DEVAUX

bilan de l'été

C'est l'automne, saison des fruits, les stagiaires sont repartis, la première pluie est tombée, violente, nourrissante pour le sol. Les visiteurs sont plus rares (hormis les écoles) ; il est temps de faire le bilan de cette première saison au VILLAGE DES TORTUES.

Une réunion du Bureau et des Administrateurs, samedi 1er Octobre, a permis de faire le point.

Globalement, vous vous en doutez, les résultats sont extrêmement positifs et encourageants. Plus exceptionnels encore que nous pouvions l'imaginer. Les points négatifs, préoccupants, seront évoqués ensuite.

1/Animaux recueillis/ 700 à ce jour, dont environ 150 Grecques, et 200 juvéniles. Ces jours-ci, on nous rapporte beaucoup de jeunes naissances de quelques jours, qui rejoignent notre nurserie. Ce retour de tortues, en provenance de la région et de toute la France, est le plus satisfaisant de notre expérience: Ces animaux anciennement captifs passeront une saison en reproduction et ponte, au VILLAGE, et seront relâchés par la suite dans des zones sauvages. Juste retour des choses, après les ramassages,

**la Sulcata
page 8**



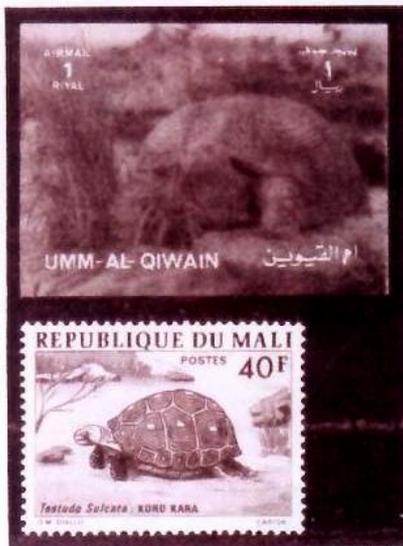
herpétophilatélie

Cette rubrique philatélique pour faire pendant au reportage de J.P. POUVREAU, sera consacrée à Geochelone sulcata. Cette espèce n'étant que peu représentée, nous ferons un voyage dans le temps pour revenir aux origines de notre "animal préféré", et voir ainsi de quelle manière il a été traité en philatélie.

Au moment où j'écris, et à ma connaissance, seuls trois pays ont utilisé Geochelone sulcata sur leurs timbres.

- En 1972, un émirat de la République d'Arabie du Sud-Est, Umm al Qiwain, émet ce que les catalogues appellent une "vignette" pour la Poste Aérienne. Ce "timbre" n'est pas répertorié par Yvert et Tellier. Peut-être l'est-il dans d'autres catalogues plus spécialisés.

De valeur faciale 1 riyal, il représente la SULCATA. Il est polychrome et imprimé en trois dimensions. Votre journal ne pourra malheureusement restituer ce "relief". Cette technique a été reprise par les autres émirats du Golfe Persique, (Les Trucial States) ainsi que par le Vietnam et le Bhoutan pour différents sujets (animaux divers, champignons, voitures, conquête de l'espace...). C'est assez spectaculaire et réaliste. Pas facile à se procurer, les prix peuvent varier dans de très fortes proportions. Toutefois, il ne faut pas dépasser 50 F. pour l'acquérir.



- En 1976, le Mali émet une série de cinq timbres. N°Yvert 252/256, intitulée "Reptiles-sujets divers". Le N°254, de valeur faciale 40F. CFA, illustre la SULCATA. Ce timbre polychrome est dentelé 12 1/2. Le dessin est un peu sommaire. Cette série vaut 25 F.

- Troisième et dernier pays, la Lybie a émis en 1979, une série de huit timbres. N°Yvert 734/741, intitulée "Animaux sauvages de Lybie-Sujets divers". La première valeur, 5 dinars. N°734, représente Geochelone sulcata. Cette série polychrome est dentelée 15. Il est difficile de se la procurer malgré un tirage de 1.000.000 d'exemplaires. La cote de la série est de 30F.



*

Pour compléter cette rubrique, nous allons remonter le temps à la recherche des "ancêtres".

- en 1965, la République de Saint Marin a émis une série de neuf timbres, N°Yvert 645/653, intitulée "Animaux préhistoriques divers", dont le N°651, de faciale 75 lire, représente Thaumatosaurus victor. Je ne suis pas sûr que ce soit une tortue marine mais ça y ressemble fort. Le timbre est dentelé 14, et porte le filigrane C. La série est tirée à 575.000 ex. et vaut environ 30 F.



- en 1969, la Hongrie émet, pour le Centenaire de l'Institut National de Géologie, une série de huit timbres. N°Yvert 2056/2063, "Minéraux et fossiles divers". Le N°2062, de faciale 4 forints, reproduit Placochelys placodonta (250 à 300 millions d'années). Ce timbre bleu-clair et brun est dentelé 11 1/2 X 12. Son tirage a été de 595.000 ex. La valeur actuelle est d'environ 40F.

- en 1977, la Mongolie émet une série de sept timbres, N°Yvert 901/907, "Animaux préhistoriques-sujets divers". Le premier timbre, N°901, de faciale 10 mung (ou munge) représente Mongolemys elegans. De format triangulaire, ce timbre polychrome est dentelé 12. Le tirage de cette série a été de 250.000 ex. Valeur ; 25 à 30 F.

- cette rubrique "Ancêtres" ne serait pas complète si l'on ne parlait pas des hommes de l'époque. C'est ainsi que l'Australie, en 1971, dans une série

de quatre timbres "Art aborigène". N°Yvert 443/446, nous montre au N°443, première valeur de 20 cents, l'anatomie d'une tortue peinte sur écorce, peut-être Chelodina longicollis. Ce timbre prolychrome est dentelé 13 1/2. Le modèle de cette reproduction provient du nord-est de la Terre d'Arnhem, presqu'île nord de l'Australie. La série cote 50 F.

- dernier timbre de cette rubrique, la Polynésie française a émis le 13 Mai 87 deux timbres reproduisant des pétroglyphes polynésiens, N°Yvert 280/281. Le deuxième, N°281, de faciale 21F., représente une grande tortue marine. Ces gravures sur pierre sont les principaux témoignages des anciennes civilisations polynésiennes. Ce pétroglyphe de tortue, animal sacré dont la chair fort prisée était souvent réservée aux chefs et aux prêtres, vient de l'île de Raïatea. Le tirage a été de 300.000 ex., et la série coûte environ 20F.

B. BOUSSAC

